

la Prévention Médicale

Dr Hubert Wannepain

La qualité des soins et la réduction des accidents médicaux constituent une préoccupation majeure pour notre société, et principalement pour les professionnels de santé.

En novembre 2004, le Sou Médical, la MACSF, la Confédération des Syndicats Médicaux Français et la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires ont décidé de créer en novembre 2004 une association pour la prévention du risque médical dénommée "la Prévention Médicale".

Cette association a notamment pour objet :

- ④ d'entreprendre des actions de sensibilisation et d'information sur le risque médical,
- ④ de promouvoir les démarches qualité engagées par les professionnels de santé,
- ④ de mettre en place une plate-forme d'assistance destinée à ses adhérents,
- ④ de promouvoir les actions de formation sur le risque médical et, au besoin, y participer, voire les organiser pour ses adhérents.

LA PREVENTION MEDICALE est ouverte à l'ensemble des professionnels de santé qui souhaitent s'engager dans cette dynamique volontariste, individuellement ou mieux encore au travers de leurs organisations professionnelles.

Elle bénéficie d'un atout fondamental : l'expertise et la connaissance des risques apportées par le premier assureur des professionnels de santé, qui recense et analyse depuis de nombreuses années les accidents médicaux.

Les professionnels concernés doivent, à partir des travaux réalisés, dégager des mesures correctives, envisager l'élaboration de règles de bonnes pratiques ou tout autre moyen visant à réduire les accidents médicaux par des mesures concrètes.

Les rapports annuels du SOU MEDICAL montrent, si besoin était, que les risques évitables existent - souvent avec des mesures simples - que leur gestion est une dimension majeure de l'amélioration de la qualité des soins et que les assureurs ont leur place dans leur prévention.

L'objectif poursuivi par LA PREVENTION MEDICALE est ainsi à n'en point douter un objectif de santé publique.

Les réalisations de LA PREVENTION MEDICALE :

- ④ Colloque du 23 mars 2005 : Les accidents médicaux Quelle prévention ?
- ④ Le site d'information : www.prevention-medicale.org
- ④ La lettre mensuelle d'information (pour la recevoir, s'inscrire sur le site)
- ④ Des formations agréées par le Fond d'Action Formation de médecins libéraux.
- ④ Colloque du 6 juin 2007 : De l'analyse des risques à la pratique quotidienne.